CONTENTIEUX - PROCÉDURES

Droit routier : contester les infractions, défendre le permis et suivre la procédure

Une infraction routière se traite sur deux plans qui avancent à des rythmes différents. La contestation de l'avis se joue dans des formes strictes que le conducteur ignore souvent. Pendant ce temps une mesure administrative peut déjà priver l'intéressé de son permis. Quand un dépistage ou un accident s'ajoute la situation devient difficile à démêler. Cette journée de 7 heures traite l'ensemble de la chaîne. Le participant apprend à qualifier l'infraction et à conduire la contestation dans les formes requises. Il suit en parallèle le sort du permis et les recours ouverts. Il aborde enfin les délits routiers les contestations techniques et les suites d'un accident corporel.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 010 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Avocats et collaborateurs traitant des dossiers routiers juristes d'assurance gestionnaires de flotte et responsables de sinistres automobiles.

PRÉREQUIS
Connaître les bases de la procédure pénale

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier l'infraction constatée et repérer les vices affectant la constatation
- Conduire une contestation dans les formes exigées et préserver les recours
- Suivre les effets de la mesure sur le permis et engager les recours utiles
- Organiser la récupération des points et le passage des examens requis
- Discuter les éléments techniques d'un dépistage ou d'une mesure de vitesse
- Traiter les suites d'un accident corporel et la situation de la victime

03 Programme détaillé

M1 Infractions routières et voies de contestation

- Réagir dans les formes
- Qualification des contraventions et des délits routiers
- Modes de constatation et valeur probante des éléments recueillis
- Contestation de l'avis et conséquences du paiement de l'amende
- Ordonnance pénale opposition et comparution devant le tribunal
- Rôle du titulaire du certificat d'immatriculation et désignation du conducteur
- Cas pratique : Des avis de contravention sont distribués et chaque participant identifie les éléments contestables.

M2 Permis de conduire et mesures administratives

- Préserver le droit de conduire
- Articulation entre la sanction pénale et les mesures administratives
- Rétention suspension et annulation du permis
- Situation du conducteur en période probatoire
- Recours contre les décisions administratives et demandes de sursis
- Récupération des points stages et examens à repasser
- Atelier : Les participants construisent le calendrier des démarches à engager dès la notification d'une suspension.

M3 Alcool stupéfiants et accidents

- Les dossiers les plus lourds
- Déroulement des dépistages et des analyses de confirmation
- Éléments techniques susceptibles d'être discutés
- Délits routiers aggravés et peines complémentaires encourues
- Responsabilité en cas d'accident corporel et rôle de l'assureur
- Constitution de partie civile et indemnisation de la victime
- Mise en situation : Un dossier d'accident avec dépistage positif est soumis et chaque groupe bâtit sa ligne de défense.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 010 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr